

Responsable d'année :
Pierre Ancet
(pierre.ancet@u-bourgogne.fr)

Scolarité :
Maud Lauféron
(maud.lauferon@u-bourgogne.fr)

PREMIER SEMESTRE (LICENCE SEMESTRE 3)

UE 1.1 Philosophie générale [24 h] :

Évaluation session 1 : 50 % Contrôle continu (1 note minimum) et 50 % Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 3/30

La Mort **Giulia Lelli**

Un lieu commun veut que la mort mette en échec le discours. De sa propre mort, on ne pourrait rien dire, dans la mesure où aucun de ceux qui en ont fait l'expérience n'en est jamais revenu et où il n'est peut-être même pas possible d'en faire l'expérience (puisque quand la mort est là, je ne suis plus là). De la mort de mon proche, il serait soit impossible de parler, parce que je ne peux pas partager son expérience, soit indécent de parler, parce qu'aucun discours ne serait capable de restituer la singularité de cette personne et l'indicible de sa disparition. Sur la mort comme phénomène commun à l'ensemble des entités vivantes, il ne serait pas non plus possible de tenir un discours unifié : entre la mort de la cellule et la mort d'un organisme, entre la mort d'un animal et la mort d'un humain, entre la mort de telle personne et celle de telle autre, il n'y aurait aucune commune mesure.

Pourtant, force est de constater qu'il existe de nombreux discours sur la mort, qui relèvent de différents champs : scientifique, littéraire, philosophique. Ces discours sont-ils alors condamnés à l'ineptie, à la faute éthique ou à la généralisation abusive ?

Il s'agira dans ce cours d'interroger ce lieu commun sur l'impossibilité de parler de la mort, tout en soulignant les difficultés rencontrées par les discours sur la mort, en termes de portée véridique, d'ambivalence éthique et de prétention à la généralité.

On s'intéressera ainsi au discours du biologiste et du physicien sur la mort en troisième personne (la mort de cette personne inconnue), au discours du témoin ou du proche sur la mort en seconde personne (ta mort, toi que je connais) et enfin au discours du philosophe sur la mort en première personne (ma propre mort, que j'anticipe).

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

On recommande de lire durant l'été les textes suivants, afin de préparer le cours :

- ÉPICURE, *Lettre à Ménécée*, trad. fr. Octave Hamelin, Paris, Nathan, 1998.
- PLATON, *Apologie de Socrate*, trad. fr. Luc Brisson, Paris, GF-Flammarion, 2017. On prêtera particulièrement attention à 40 b – 41 c.
- PLATON, *Phédon*, trad. fr. Monique Dixsaut, Paris, GF-Flammarion, 1999. On prêtera particulièrement attention à 110 b – 114 d.

- Martin HEIDEGGER, *Être et temps*, trad. fr. Emmanuel Martineau, édition numérique hors commerce, 1985, § 47, et § 54 à 57 (disponible gratuitement en ligne : http://t.m.p.free.fr/textes/Heidegger_etre_et_temps.pdf).
On conseille de travailler ces extraits en s'aidant du commentaire suivant : Marlène ZARADER, *Lire Être et temps de Heidegger. Un commentaire de la première section*, Paris, Vrin, 2012.

UE 1.2 Histoire de la philosophie moderne [24 h] :

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 3/30

Métaphysique et philosophie du vivant chez Leibniz

Caroline Angleraux

L'objectif de ce cours sera d'examiner la manière dont Leibniz tire parti de différents domaines du savoir pour construire sa pensée de la maturité. Pour ce faire, nous commencerons par situer Leibniz dans l'histoire de la philosophie, puis nous nous pencherons sur la lecture de plusieurs opuscules, au premier rang desquels le *Système nouveau de la nature et de la communication des substances* et la *Monadologie*. Dans une lecture suivie de ces textes, nous cartographierons la pensée de l'auteur et verrons son évolution. Dans un dernier temps, nous utiliserons ces textes comme principaux supports pour voir comment Leibniz étaye sa métaphysique par des arguments sur le monde vivant et, en retour, sous-tend sa conception du vivant par une métaphysique fine.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- LEIBNIZ, *Système nouveau de la nature et de la communication des substances et autres textes 1690-1703*, GF-Flammarion, 1994.
- LEIBNIZ, *Principes de la nature et de la grâce, Monadologie et autres textes 1703-1716*, GF-Flammarion, 1996.
- François DUCHESNEAU, *Les modèles du vivant de Descartes à Leibniz*, Paris, Vrin, 1998.
- François DUCHESNEAU, *Leibniz, le vivant et l'organisme*, Paris, Vrin, 2010.
- J. E. H. SMITH (ed.), *Divine Machines: Leibniz and the Sciences of Life*, Princeton University Press, 2011.

UE 2.1 Philosophie morale et politique [24 h] :

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 3/30

Rousseau : Anthropologie, histoire et politique

Christian Dubois

À partir de son anthropologie naturelle et historique, on essaiera de comprendre les principes de la pensée politique de Rousseau.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Une bibliographie sera fournie à la rentrée. On peut lire en attendant :

- ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.
- ROUSSEAU, *Du Contrat social*.
- Victor GOLDSCHMIDT, *Anthropologie et politique. Les principes du système de Rousseau*, Paris, Vrin, 1983.

UE 2.2 Initiation aux sciences sociales et juridiques [24 h] :

Évaluation session 1 : 50 % Contrôle continu (1 note minimum) et 50 % Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 3/30

Corps et travail : de la biopolitique à l'éthique du travail

Marco Dal Pozzolo

Le cours mettra en évidence la stricte relation entre corps et travail, en soulevant des interrogations à la fois éthiques et politiques. Dans la première partie du cours, on introduira le paradigme biopolitique foucauldien pour expliciter comment les techniques de pouvoir sur les corps se constituent dans le travail. À la lumière du discours de Foucault, on lira les réflexions d'autres penseurs classiques sur le sujet : les analyses sur la force de travail et sur le travail vivant de Marx, l'entrecroisement de fonctions vitales et labeur chez Arendt, ou encore la thématization canguilhemienne du rapport entre normes, travail et milieu. La deuxième partie du cours abordera des enjeux cruciaux du travail contemporain. Une attention particulière sera accordée aux problèmes de santé au travail, aux pathologies psychosomatiques travail corrélées (le stress chronique et le burnout en particulier), en concluant le cours sur la façon dont des phénomènes tels le précaire et l'accélération sociaux sont incorporés par les travailleurs.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages introductifs :

- Franck FISCHBACH, Anne MERKER, Pierre-Marie MOREL et Emmanuel RENAULT (dir.), *Histoire philosophique du travail*, Paris, Vrin, 2022.
- CHANTAL JAQUET, *Le Corps*, Paris, P.U.F., 2001.

Choix d'ouvrages :

- Hannah ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, Paris, LGF, 2020.
- Georges CANGUILHEM, *Œuvres complètes*, t. IV, Paris, Vrin, 2015.
- Pascal CHABOT, *Global burn-out*, Paris, P.U.F., 2013.
- Yves CLOT, *Le travail à cœur*, Paris, La Découverte, 2015.
- Michel FOUCAULT, *La Société punitive*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2013.
- Karl MARX, *Le Capital*, livre I, Paris, Gallimard, 2008.
- Yves SCHWARTZ, *Travail, ergologie et politique*, Paris, La Dispute, 2021.
- Richard SENNETT, *Le travail sans qualités*, Paris, Albin Michel, 2000.

UE 3.1 Méthodologie [24 h] : Marielou Reymondon

Évaluation session 1 : Contrôle continu (3 notes minimum)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 1,5/14

Crédits ECTS : 4/30

UE 3.2 Langue [12 h ou 18 h] : selon langue choisie

Évaluation session 1 : selon langue choisie

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 0,5/14

Crédits ECTS : 2/30

UE 4.1 Logique contemporaine [24 h] :

Évaluation session 1 : 50 % Contrôle continu et 50 % Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 1,5/14

Crédits ects : 4/30

Introduction à la logique contemporaine : Calcul des propositions et déduction naturelle

Lucas Escobar

Ce cours est une introduction à la logique contemporaine, et ne présuppose aucun prérequis en logique ou mathématique. La logique formelle a pris une place centrale au cours du xx^e siècle, notamment au sein de la tradition analytique. La connaissance des fondamentaux de la logique est nécessaire à tout étudiant désireux de maîtriser cette littérature.

Nous présenterons la logique propositionnelle et un système de preuve : la déduction naturelle. Une première initiation au calcul des prédicats sera aussi proposée. Seront abordées un ensemble de notions de logique afin d'en donner une première approche : déduction, inférence valide, conséquence logique, validité, etc.

Nous utiliserons principalement :

- Pierre WAGNER, *Logique et philosophie*, Paris, Ellipses, 2014.

Les étudiants désireux de trouver des exercices en nombre et progressifs peuvent se référer au manuel suivant :

- François LEPAGE, *Éléments de logique contemporaine*, 3^e éd. revue, corrigée et augmentée, Presses de l'université de Montréal, 2010.

UE 4.2 Informatique [16 h]

Évaluation session 1 : Contrôle continu

Évaluation session 2 : Épreuve pratique

Coefficient : 0,5/14

Crédits ECTS : 2/30

UE 5 : Sociologie (voir Département de sociologie) ou Ouverture (voir livret des UE d'ouverture)

Évaluation : selon UE choisie

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 6/30

P. ex., UEO Philosophie – Sciences du Langage « Les Pouvoirs de la parole » [36 h] :

1/2 – Philosophie : L'origine du langage [18 h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal écrit

Évaluation session 2 : Écrit

Emeline Durand & Guillaume Coqui

Nul phénomène ne nous est plus familier que le langage, mais nul n'est aussi plus mystérieux quant à sa nature et à l'étendue de ses pouvoirs. Parmi les mystères qui entourent le fait linguistique, la question de l'origine semble inépuisable. D'une part, nous ne disposons d'aucune trace du commencement de ce phénomène dans l'histoire de l'humanité, qui ne peut donc faire l'objet d'une approche empirique ou d'une reconstruction historique ; d'autre part, nous ne pouvons le déduire d'autres aspects de l'existence humaine (comme la vie sociale, les facultés de l'esprit et le travail de la culture), car ces derniers présupposent tous le langage comme leur condition de possibilité, de sorte qu'on ne peut inscrire le phénomène linguistique dans une

causalité univoque. Il semble donc que toute remontée à l'origine du langage soit impossible, et c'est pourquoi cette question, après des siècles de spéculations philosophiques, a pu faire l'objet d'un interdit de la part de la Société de linguistique de Paris. Elle n'en continue pas moins de fasciner linguistes, philosophes et cognitivistes, connaissant même un regain d'intérêt à la faveur de la « nouvelle synthèse » des sciences humaines.

Ce cours abordera, entre autres, les questions suivantes :

– peut-on parler d'un ancrage naturel de la faculté linguistique, ou bien faut-il lui attribuer une origine entièrement culturelle ?

– que visent les spéculations philosophiques sur l'origine du langage, notamment à l'époque des Lumières (Condillac, Rousseau, Herder) ? Plutôt que d'identifier un commencement historique ou une fondation rationnelle de la faculté linguistique, n'est-ce pas sa nature et ses fonctions qu'elles cherchent à décrire ?

– que nous apprennent les mythes expliquant l'origine du langage et la pluralité des langues ?

2/2 – Techniques du langage [18 h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Luca Nobile, Sergueï Tchougounnikov, Arthur Joyeux

Techno-oralité. Depuis un quart de siècle, le numérique transforme nos usages du langage d'une manière si rapide, profonde et généralisée, qu'on a parfois du mal à mettre au point la direction d'ensemble du processus et ses retombées culturelles. Ce premier module du cours *Techniques du langage* propose un itinéraire de réflexion en trois étapes. On envisagera tout d'abord le problème du point de vue de l'histoire longue et on tentera de définir formellement les propriétés pragmatiques du numérique par rapport à l'oralité primaire, d'une part, et à l'écriture traditionnelle sur support solide, d'autre part. On retracera ensuite une archéologie contemporaine de la techno-oralité numérique, c'est-à-dire une étude de son origine, en analysant la manière où la transition vers la techno-oralité analogique fut conceptualisée par trois grands penseurs du xx^e siècle : Walter Benjamin (1933), Martin Heidegger (1959) et Roman Jakobson (1960 et 1965). En conclusion, on verra de quelle manière les théories de la fonction poétique et de l'iconicité linguistique de Jakobson ont évolué à l'âge de l'oralité numérique et peuvent être comprises comme des rationalisations de conceptions archaïques, propres aux cultures orales magico-mythiques.

Poéticité. Dans ce deuxième module, il s'agira d'examiner les relations entre langage et conscience, en centrant l'étude sur les aspects esthétiques des phénomènes langagiers, c'est-à-dire sur le langage pris dans sa fonction esthétique (la langue poétique et la langue littéraire). On cherchera à amorcer une analyse comparée des formalismes européens ayant pour but une relecture épistémologique du phénomène formaliste dans l'Europe du xix^e et du xx^e siècles — principalement, à partir de la linguistique et de la poétique de Roman Jakobson (1896-1982). On s'attachera à restituer le projet formaliste dans sa complexité et son hétérogénéité, comme une science expérimentale fondée au croisement de nombreuses disciplines et nourrie de leurs apports, analysée du point de vue épistémologique.

Logiques. « Je pense que le langage ordinaire est vague et inexact, et que toute tentative pour être précis et exact exige une modification à la fois de sa syntaxe et de son vocabulaire » (Russell, 1985). Cette citation synthétise le projet de la philosophie analytique : élaborer une méthode permettant de pallier l'impuissance du langage ordinaire en reformulant les problèmes philosophiques par des énoncés logiquement valides. Certains phénomènes ne trouvent toutefois pas de réponse dans l'approche vériconditionnelle du sens et réduisent le projet analytique à une « illusion descriptive » (Austin). Pour les philosophes de l'École d'Oxford (Wilson, Austin, Ryle, Searle, Strawson, Grice) la signification d'une expression n'est qu'une tendance de celle-ci à produire certains effets (comportementaux et psychologiques) sur les auditeurs. Sur un autre plan, c'est au cœur de la logique qu'il faut introduire le « flou » (*Fuzzy Sets*, Zadeh, 1965). Le cours présentera succinctement les bases philosophiques de la pragmatique gricéenne, celles sous-jacentes de la *fuzzy logic* ainsi que leurs liens avec certains phénomènes linguistiques.

SECOND SEMESTRE (LICENCE SEMESTRE 4)

UE 1.1 Philosophie morale et politique [24 h] :

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 3/30

Le Droit, l'État, l'institution de la liberté : une lecture critique des Principes de la philosophie du Droit de Hegel

Aurélien Requena

Les *Principes de la philosophie du Droit*, dernier des grands ouvrages systématiques publiés par Hegel en 1820, ont souvent été perçus comme l'exposé d'une philosophie conservatrice : légitimation spéculative du fait politique accompli, apologie de l'ordre établi (par l'État, ce « divin terrestre »). Mais « le philosophe de l'État prussien » ne nous donne-t-il pas à lire dans le système du Droit, en lieu et place d'un ensemble de normes transcendantes, le devenir-monde de la liberté elle-même : le processus de la réalisation par soi de l'esprit dans une « seconde nature » constituée des pratiques, mœurs, et institutions qui permettent à la volonté de s'objectiver ?

L'ouvrage de Hegel nous confrontera à une série de paradoxes : comment concilier l'exigence fondationnelle de *principes* avec la méthode dialectique, la normativité avec la processualité ? Comment revendiquer l'idée d'un droit naturel en soutenant en même temps que seul « ce qui est effectif est rationnel » ? Comment faire de la personnalité juridique le fondement absolu du droit et pourtant dénoncer la prétention de l'individu à être autonome ? En quoi la morale a-t-elle sa place au sein d'une réflexion sur le droit ? Comment se distingue-t-elle de l'éthique ? Si le monde des coutumes et des lois apparaît comme un réseau de contraintes pour l'agir individuel, comment y trouver la manifestation même de la liberté ?

Nous suivrons ces chemins de la liberté à travers les trois sphères emboîtées des *Principes de la philosophie du Droit* : la sphère du droit abstrait, la sphère de la moralité, et la sphère de l'éthicité. Cette lecture nous offrira l'occasion d'explicitier les positions philosophiques que le discours hégélien a en quelque sorte incorporées dans son déploiement (le jusnaturalisme et l'école historique du droit, le contractualisme, la morale kantienne, la philosophie éthique et politique d'Aristote, le libéralisme économique ...) mais aussi d'évoquer les usages et les déplacements critiques qui ont été faits de ses analyses par ses héritiers, notamment Karl Marx et Axel Honneth.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Édition de référence de l'ouvrage de base, impérative pour le cours :

- G. W. F. HEGEL, *Principes de la philosophie du Droit*, trad. fr. J.-F. Kervégan, Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », 2013.

Ouvrages introductifs, analytiques ou critiques autour des *Principes de la philosophie du Droit* :

- Eugène FLEISCHMANN, *La philosophie politique de Hegel*, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1992.
- Gilles MARMASSE, *Force et fragilité des normes*, Paris, Vrin, 2019.
- Jean-François KERVÉGAN, *L'Effectif et le Rationnel. Hegel et l'esprit objectif*, Paris, Vrin, 2017.
- Karl MARX, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, trad. V. Béguin, A. Bouffard, P. Guerpillon, F. Nicodème, Paris, Les éditions sociales, 2018.
- Axel HONNETH, *Les Pathologies de la liberté*, Paris, La découverte, 2008.

UE 1.2 Éthique du vivant [24 h] :

Évaluation session 1 : 50 % Contrôle continu (1 note minimum) et 50 % Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 3/30

Vers une éthique de la relation

Pauline Couteau

L'éthique du vivant pose tout d'abord la question de la façon dont nous nous situons par rapport à l'autre – humain, animal, végétal... L'objectif de ce cours est de décentrer non seulement notre regard, mais aussi, et peut-être surtout, notre positionnement dans et avec le milieu. Afin de déconstruire les évidences d'un paradigme anthropocentré, nous cheminerons à partir du Japon, en compagnie de deux philosophes, Watsuji Tetsurō et Imanishi Kinji, qui permettent de penser autrement notre rapport à la « nature » et au vivant, à travers, entre autres, les concepts de milieu et d'interconnexion du vivant, compris comme sujet. Cet ancrage japonais du siècle dernier entrera en résonance avec des philosophes et anthropologues contemporains tels que Tim Ingold, Baptiste Morizot, Vinciane Despret ou encore Nastassja Martin. Chaque auteur propose une éthique du vivant qui est celle du soin, de l'attention et du décentrement et nous invite à inventer et construire d'autres manières d'être-avec, autrement dit, d'exister.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- David ABRAM, *Comment la terre s'est tue, Pour une écologie des sens*, Paris, La Découverte, coll. « les empêcheurs de penser en rond », 2013.
- Augustin BERQUE, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, Mappemonde, 2000.
- Vinciane DESPRET, *Habiter en oiseau*, Arles, Actes Sud, 2019.
- Kinji IMANISHI, *Le Monde des êtres vivants*, Wild Project, 2011,
- Tim INGOLD, *Une brève histoire des lignes*, Bruxelles, Zones Sensibles, 2011
- Nastassja MARTIN, *Croire aux fauves*, Paris, Gallimard, 2019
- Baptiste MORIZOT, *Manières d'être vivant*, Arles, Actes Sud, 2020
- Elisée RECLUS, *L'Homme et la Terre*, Paris, La Découverte, 1998, (+textes, correspondance etc. accessibles en ligne sur raforum.info)
- Tetsurō WATSUJI, *Fûdo, le milieu humain*, Paris, CNRS, 2011.

UE 2.1 Esthétique [24 h] :

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 3/30

La représentation artistique

Emeline Durand

Le concept de représentation, souvent convoqué pour définir l'art en son rapport à la réalité, demeure toutefois équivoque. S'agit-il d'assigner à l'art la fonction d'imiter la réalité (au risque de réduire l'œuvre au statut de copie, donc de production seconde, nécessairement dégradée par rapport au réel qu'elle figure), ou bien de souligner l'autonomie de la représentation artistique (au risque que celle-ci se voie privée de toute fonction de connaissance) ? En outre, une pensée de la représentation dans le champ esthétique doit se mesurer à la réalité et à la diversité des pratiques artistiques. Tous les arts ont-ils également vocation à « représenter », ou bien la centralité cette notion reflète-t-elle le rôle paradigmatique des arts visuels dans l'esthétique ? Par quels moyens singuliers une forme de représentation se constitue-t-elle dans les arts plastiques, dans la musique, dans la littérature ? Quel rôle les pratiques artistiques (par exemple l'invention de la perspective, ou

encore la naissance de l'abstraction) ont-elles joué dans la constitution d'une pensée philosophique de la représentation ?

Ce cours se propose de faire la lumière sur les principaux concepts que mobilise la notion de représentation dans le champ esthétique (imitation, illusion, copie, figuration, abstraction, expression) et sur les problèmes que soulève cette notion, des pensées antiques de la *mimésis* à la réflexion contemporaine sur les apories de la représentation.

PREMIÈRES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- PLATON, *La République*, trad. G. Leroux, Paris, GF-Flammarion, 2016.
- PLATON, *Le Sophiste*, trad. L. Mouze, Paris, LGF (« Le Livre de poche »), 2019.
- ARISTOTE, *Poétique*, trad. R. Dupont-Roc & J. Lallot, éd. du Seuil, 1980.
- Erich AUERBACH, *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. C. Heim, Paris, Gallimard, 1977.
- Ernst GOMBRICH, *L'Art et l'illusion. Psychologie de la représentation picturale*, trad. G. Durand, Paris, Gallimard, 1996.
- Erwin PANOFKY, *La perspective comme forme symbolique et autres essais*, trad. G. Ballangé, Paris, éd. de Minuit, 1975.
- Louis MARIN, *De la représentation*, Paris, Gallimard / Le Seuil, 1994.
- Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1968.
- Michel FOUCAULT, *Ceci n'est pas une pipe*, Saint-Clément-la-Rivière, Fata Morgana, 1977.
- Philippe LACQUE-LABARTHE, *L'imitation des modernes*, Paris, Galilée, 1985.
- Daniel ARASSE, *On n'y voit rien. Descriptions*, Paris, Gallimard, 2003.
- Georges DIDI-HUBERMAN, *Images malgré tout*, Paris, Minuit, 2003.
- *La mimésis*, textes réunis par Alexandre Gefen, Paris, GF-Flammarion, 2002 (rééd. 2020).

UE 2.2 Histoire de la philosophie moderne [24 h] :

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (*oral*)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 3/30

L'Empirisme anglais

Pierre Ancet

À travers l'étude d'un choix de textes fondateurs, essentiellement empruntés à Locke et à Hume, nous envisagerons un certain nombre de problèmes suscités par l'empirisme, comme la question de l'identité et de la personnalité, de la perception, de la connaissance et de la causalité, sans oublier l'origine des idées en relation avec l'expérience. Nous en montrerons les prolongements dans l'histoire de la philosophie et dans certains questionnements contemporains.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain* [1690], Paris, Vrin.
- HUME, *Enquête sur l'entendement humain* [1748], Paris, GF-Flammarion.

UE 3.1 Méthode de la dissertation [24 h] : Louis Ujeda

Évaluation session 1 : Contrôle continu (3 notes minimum)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 1,5/14

Crédits ECTS : 4/30

UE 3.2 Langue [12 h ou 18 h] : selon langue choisie

Évaluation : selon langue choisie

Coefficient : 0,5/14

Crédits ECTS : 2/30

UE 4.1 Philosophie des sciences [24 h] :

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 1,5/14

Crédits ECTS : 4/30

[Titre]

Marco Dal Pozzolo

Les informations relatives à ce cours seront communiquées ultérieurement.

UE 4.2 Informatique [16 h]

Évaluation session 1 : Contrôle continu

Évaluation session 2 : Épreuve pratique

Coefficient : 0,5/14

Crédits ECTS : 2/30

**UE 5 : Sociologie (voir Département de sociologie)
ou Ouverture (voir livret des UE d'ouverture)**

Évaluation : selon UE choisie

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 6/30